

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 17 (1909)

Heft: 4

Artikel: Cancer et goître en Suisse

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682582>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cancer et goître en Suisse

Les cartes de décès à souches numérotées, grâce auxquelles le Bureau fédéral de statistique doit d'être exactement renseigné sur la cause de chaque décès, tout en ignorant le nom du défunt, condition essentielle pour la sauvegarde du secret médical, lui permettront bientôt et lui permettent déjà de contribuer, plus que par le passé, à l'établissement en Suisse d'une hygiène rationnelle.

C'est ainsi que le Bureau vient de situer, par districts, une affection qui fait parmi nous des ravages plus considérables qu'on ne le suppose: le cancer. En consultant le tableau géographique de cette maladie, les médecins pourront se rendre compte avec plus d'évidence de la localisation relative du fléau, et en l'étudiant, où il sévit avec le plus d'intensité, trouver peut-être les raisons de cette fréquence et le moyen de nous garantir.

Si les affections cancéreuses sont particulièrement abondantes dans les districts de Balsthal, du Vieux-Toggenbourg, d'Appenzell (R.-I.), et si, d'une manière générale, le cancer paraît avoir comme terrain d'élection les districts de la Suisse centrale, à partir de Willisau et l'Entlebuch, et les districts de la Suisse orientale jusqu'au lac de Constance, aux districts appenzellois et aux districts saint-gallois et grison de Sargans et d'Imboden, il y a à cela de bonnes raisons qu'il importerait au plus haut point de connaître.

Pourquoi encore les trois enclaves fribourgeoises du canton de Vaud, le district de Moudon et celui de la Broye, le Pays-d'Enhaut, le Locle, puis un certain nombre de districts jurassiens du nord-ouest de la Suisse, enfin Stein sur le Rhin et Diessenhofen, forment-ils des taches cancéreuses plus accentuées que toutes celles qui les

entourent? Pourquoi enfin certains districts constituent-ils en revanche de véritables îlots protégés, ou du moins relativement garantis contre la maladie, ainsi ceux de Laupen, de Waldenbourg, de Brugg? Assurément, il serait intéressant de le savoir et les hygiénistes doivent en rechercher les causes.

On dira peut-être que ce ne sont là que des phénomènes apparents imputables à la nonchalance ou au laisser-aller de certains médecins qui remplissent les cartes de décès. On dira encore, en citant le Valais, qui semble presque indemne, que beaucoup de malades meurent sans avoir appelé le médecin.

Ces restrictions sont légitimes. Elles n'infirment cependant pas la généralité des observations faites ci-dessus, car celles-ci portent le plus souvent sur des districts particulièrement bien servis au point de vue médical.

Pour être plus complet, ajoutons que les résultats envisagés sont ceux des années 1902 à 1906 et que l'on n'a tenu compte que des cancéreux âgés de plus de 40 ans, car avant cet âge l'on ne meurt guère du cancer.

La moyenne des décès à la suite d'affections cancéreuses a été de 2,3 pour 1000 habitants de quarante ans et au-dessus.

Comme on le voit, ce mal mérite de retenir notre attention. Pas moins d'ailleurs que le goître, qui est cause chaque année qu'un grand nombre de recrues sont dispensées définitivement du service et qui a été également soigneusement situé par le Bureau de statistique. Le tableau du goître en Suisse est basé, cette fois-ci, sur les dispenses. Il montre que, tandis que toute la chaîne du Jura est à peu près indemne de

recrues goîtreuses, ainsi que le canton de Vaud, à l'exception de nouveau des trois enclaves fribourgeoises et du district de la Veveyse, ainsi encore que toute la masse compacte des districts alpins, à l'exception de celui de Brigue, le goître sévit avec une singulière intensité dans toute la Suisse médiane comprise entre la frontière vaudoise et celle du Vorarlberg. Les foyers principaux sont les districts de la Sarine (sur 100 recrues, 21,5 % sont dispensés définitivement pour cause de goître), de la

Singine (33,2) et de Willisau (23 %). Ces tableaux n'ont-ils pas vraiment quelque chose de saisissant? Si l'on est parvenu à extirper de chez nous, par des tableaux semblables, l'analphabétisme des recrues, ceux-ci ne permettront-ils pas de s'en prendre plus aisément aux causes de deux maladies inégalement graves, mais également intéressantes pour les pouvoirs publics, et de détruire au moins les principales racines du fléau?



Essais concluants faits avec le traîneau-brancard du D^r Lardy

Le capitaine Gessner, membre du corps d'instruction des troupes sanitaires suisses, a fait pendant une école de recrues à Bâle, des essais répétés de transports, effectués au moyen du traîneau-brancard du D^r Lardy, dont nous avons donné une description détaillée dans notre journal *). Ce brancard, dit le D^r Gessner, possède plusieurs avantages; il est relativement léger et facilement transportable. En effet, lorsqu'il est plié, on peut le placer sur toute voiture où il n'occupe pas plus de place qu'une planche; un homme peut le porter sous le bras, ou attaché sur le dos, sans fatigue; on pourrait aussi le fixer facilement sur le bât de toute bête de somme, et même en superposer ainsi plusieurs. C'est donc un brancard très mobile et qui pourra être transporté et utilisé *très aisément dans le terrain*, en plaine comme en montagne. Ceci est un gros avantage dans notre pays accidenté où l'on ne peut admettre que des civières qui s'adaptent

aussi bien au pays plat qu'à la montagne, dans les sentiers et les pentes en pâturages ou en éboulis. Maintenu dans l'axe au moyen de la corde dont il est muni, le brancard-traîneau pourra être descendu — chargé — sur des pentes recouvertes de neige ou de glace, sur l'herbe ou le long des rochers. Un homme manie la corde, la laisse glisser doucement, tandis qu'un autre accompagne et dirige le brancard comme une luge. Et la fait seul que la civière du D^r Lardy ne demande que l'emploi de deux hommes, parle déjà en faveur de ce moyen de transporter des blessés, car, au moyen des brancards ordinaires, 3, 4, quelquefois même 5 ou 6 hommes ne seraient pas de trop dans les endroits difficiles et sur un terrain à forte déclivité.

Dès qu'on est à plat, en plaine, le traîneau-brancard peut être porté par deux hommes encore. Il suffit de 2 perches (à houblon, à haricots, lattes ou jeunes arbres) que l'on fixe le long de la civière en guise de hampes, et qu'on pourra se procurer partout facilement. Il va sans dire que ces perches doivent être assez longues

*) Voir « La Croix-Rouge suisse » 1908, pages 57 et 64. — Le constructeur de l'appareil est M. Demaurex, Place de la Fusterie, à Genève. (La Réd.)